

Fédération Française d'Athlétisme- Ligue AURA
Comité d'Athlétisme de la Loire



Bonjour,

Vous êtes organisateurs d'une course hors stade dans le département de la LOIRE.
A ce titre veuillez trouver ci-après la convocation à la réunion plénière de votre CDR 42.
N'oubliez pas d'enregistrer votre épreuve sur Calorg pour le 20 septembre prochain.
Nous vous attendons le 25 septembre à 19 h à BOEN SUR LIGNON.

Cordialement,

Paul-Henri VALOUR.
Pour la CDR 42

Le lien pour votre déclaration sur CALORG : <https://si-ffa.fr/CalOrg/AppLogin.aspx>

Fédération Française d'Athlétisme- Ligue AURA
Comité d'Athlétisme de la Loire



COMMISSION DÉPARTEMENTALE RUNNING

En tant qu'organisateur d'une course hors stade dans le département de la Loire vous êtes convoqué à la réunion plénière annuelle de la CDR qui se déroulera le :

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

A 19 h 00

A la salle des Fêtes de BOEN SUR LIGNON

1 bis Place de l'Hôtel de Ville

**En face de la mairie, au bout du parking de l'autre côté de la RD 1089
42130 BOEN SUR LIGNON**

Accueil à partir de 18 h 00 afin de répondre aux questions particulières. .

ORDRE DU JOUR

➤ **Émargement.**

- Mot d'accueil du Président, de l'organisateur local et de Mr le Maire de BOEN SUR LIGNON
- Rapport moral et d'activité de l'année en cours.
- Rapport financier.
- Rappel de la réglementation et réponses aux questions.
- Intervention d'un organisateur suite à un accident survenu en juin 2026.
- Présentation de l'accompagnement concernant le service médical des courses.
 - Intervention de Mr Alban VIALLA
- Questions diverses.
- **Mise en place du calendrier 2027 des courses hors stade de la Loire.**
- Intervention des personnalités.
- Verre de l'amitié.

Si vous souhaitez que des sujets particuliers soit abordés, nous vous invitons à nous en faire part par retour de mail afin que nous puissions les développer au moment des questions diverses.

Nous vous remercions de votre présence ou de votre représentation.

Pour la CDR 42 : PH VALOUR

Fédération Française d'Athlétisme- Ligue AURA
Comité d'Athlétisme de la Loire

La CDR 42

A tous les organisateurs de course hors stade de la Loire, clubs et associations

Préparation du calendrier 2027

En vue d'établir le calendrier des courses hors stade 2027 de la LOIRE dans les délais demandés, **il vous est demandé d'inscrire votre épreuve sur l'interface du site de la Fédération Française d'Athlétisme CALORG.**

Cette inscription devra être enregistrée et validée avant **le 20 septembre dernier délai** pour que l'on puisse présenter ce calendrier provisoire lors de notre réunion et trancher les éventuels conflits de date.

Les dates des épreuves seront entérinées ou modifiées et les conflits d'épreuves seront traités. Si un conflit de date apparaît pour une épreuve dont aucun représentant n'est présent, cette épreuve devra changer de date.

Une course à Label est prioritaire et l'ancienneté d'une organisation sera prise en compte dans la réservation de sa date.

Rappel des étapes obligatoires pour la déclaration administrative d'une épreuve de course hors stade.

- 1- **Je déclare ma compétition au calendrier national de fédération française d'athlétisme CALORG. (Avant fin septembre de l'année précédente).**
- 2- **Je participe à la réunion plénière de la CDR de mon département.**
- 3- **Je déclare ma compétition sur la plateforme préfectorale MANIFESTATION SPORTIVE au plus tard 2 mois avant si le parcours est sur 1 seul département et 3 mois si le parcours est sur plusieurs départements.**